

1-20 ANTICIPER ET PRÉPARER UN CONTRÔLE URSSAF



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les modalités pratiques d'un contrôle URSSAF,
- Anticiper un contrôle URSSAF,
- Savoir réagir face aux conséquences d'un contrôle URSSAF.



PUBLIC VISÉ

- Chefs d'entreprise, personnes en charge de la gestion administrative.



PRÉREQUIS

- Aucun.



CONTENU DE LA FORMATION

- Contexte du contrôle,
- Les différents types de contrôle,
- Les modalités pratiques du contrôle,
- Les principaux chefs de redressement,
- Identifier les zones de risque et les points de vigilance,
- Réaliser les vérifications préalables au contrôle,
- Faire le point sur les justificatifs à détenir,
- La bonne attitude à adopter lors du contrôle,
- Savoir réagir face aux conséquences d'un contrôle URSSAF.
- Cas pratique : organiser le recueil des données et documents, soigner l'accueil de l'inspecteur et se faire assister.



DÉLAI DE MISE EN ŒUVRE

Cette formation est adaptable et peut être mise en œuvre sous 1 mois.



TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES UTILISÉES, SUIVI / ÉVALUATION

Moyens : PC relié à un vidéoprojecteur ou à un écran TV.

Méthodes : Alternance Théorie / Pratique. Démonstration, mise en pratique sur le dossier de l'entreprise, exercices pratiques, échanges, questions / réponses.

Évaluation : Questionnaire d'évaluation d'atteinte des objectifs. Questionnaire de satisfaction remis en fin de journée.



INFORMATIONS

Durée : 1 journée

Lieu : chez OLYMPAIE ou chez le client

Intervenants : Service Paie et Social

Tarif :

- **Formation en intra** : 1 050 € HT la journée,
- **Formation collective** :
 - 600 € HT la journée ;
 - réduction de 100 € HT pour les clients Olympaie et SAGEC, soit 500 € HT la journée.